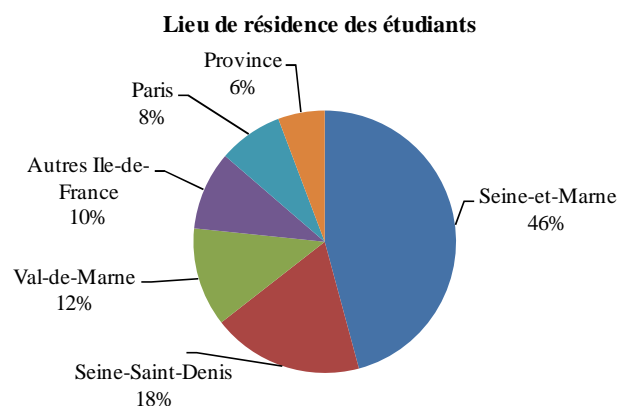


Près d'un étudiant sur deux réside en Seine-et-Marne

Un peu moins de la moitié des étudiants de l'UPEM réside en Seine-et-Marne. En effet, les bacheliers du Val-de-Marne et de Seine-Saint-Denis habitent dans un rayon proche de l'établissement, et leur temps de transport est moindre que celui des Seine-et-Marnais. Quand ils ne résident pas dans leur département d'origine, un peu plus d'un tiers a élu domicile en Seine-et-Marne. Si les étudiants originaires de l'académie restent dans l'académie, un quart des étudiants originaires de province sont attirés par Paris. En premier cycle, la zone de recrutement des formations rares est plus large que pour les formations plus répandues. Les étudiants ont alors le choix entre se rapprocher de l'université ou subir de longs temps de transport.

Trois quarts des étudiants sont domiciliés dans l'académie

Lors de leur inscription à la rentrée universitaire 2015-2016, 46 % des étudiants de l'UPEM déclarent être domiciliés en Seine-et-Marne, 30 % dans un autre département de l'académie de Créteil, 8 % à Paris et 10 % se répartissent sur les autres départements de la région Ile-de-France. Enfin, un peu moins de 6 % mentionnent une adresse en province (cf. : encadré *Des adresses en province pour 6 % des étudiants*). Au final les trois quarts des étudiants sont domiciliés dans l'académie de Créteil et plus largement, plus de neuf sur dix en Ile-de-France.



Des adresses en province pour 6 % des étudiants.

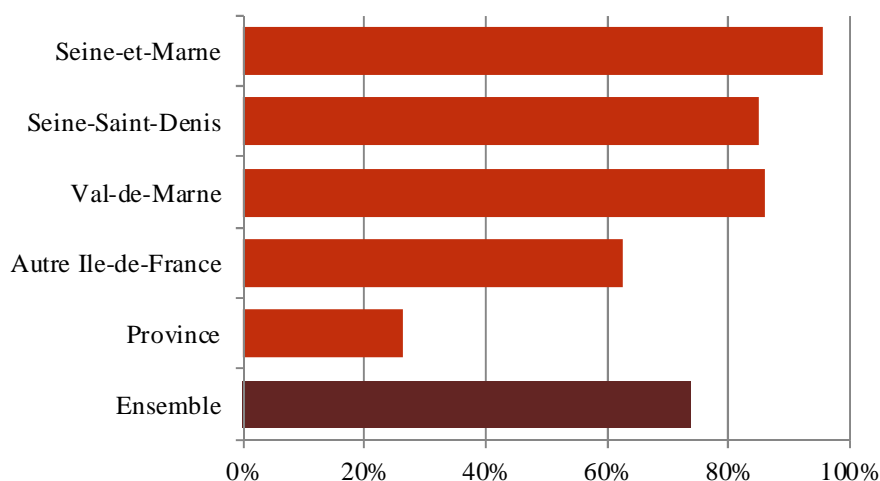
Parmi les étudiants une minorité (6 %) déclare une adresse en province. Rappelons qu'il s'agit d'une adresse déclarée au moment de l'inscription. Et à ce moment, les étudiants peuvent être en attente de trouver un logement ou encore leur dossier de logement étudiant peut être en cours de finalisation. Ils ne sont ainsi pas forcément en mesure de fournir l'adresse qu'ils auront durant l'année universitaire. Cependant 28 % des étudiants déclarant une adresse en province sont domiciliés dans des départements limitrophes à la Seine-et-Marne. Pour eux, la distance moyenne qui sépare le domicile du lieu d'enseignement est de 101 km (avec une amplitude de 20 km à 192 km). Certains étudiants habitant en Ile-de-France, voire en Seine-et-Marne sont à une distance similaire de l'établissement. Cependant pour ces provinciaux des départements limitrophes, l'accès à l'université par les transports en commun n'est pas envisageable, et les trajets quotidiens nécessitent un coût non négligeable. Ces étudiants sont plus souvent apprentis (32 % contre 19 %) et plus souvent en formation continue (13 % contre 4 % pour l'ensemble des autres inscrits). Ainsi, on peut supposer que leurs trajets ne sont pas forcément quotidiens si leur entreprise d'apprentissage se situe dans les alentours de leur habitation.

Trois quarts des étudiants résident dans le département d'obtention de leur bac

Le lieu de résidence est fortement corrélé avec le département d'obtention du bac, en particulier pour les étudiants de l'académie de Créteil.

En effet 95 % des bacheliers seine-et-marnais résident en Seine-et-Marne. Et plus de 85 % des bacheliers de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne sont domiciliés dans le département d'obtention de leur bac. Néanmoins respectivement 60 % et 40 % habitent dans un rayon de 6 kilomètres de l'établissement, tandis que les étudiants Seine-et-Marne ne sont que 31 % dans ce cas. En moyenne les étudiants de ces départements accèdent à l'université en 42 minutes, soit plus rapidement que les seine-et-marnais (52 minutes). Enfin 63 % des bacheliers des autres départements d'Ile-de-France et 26 % des bacheliers provinciaux résident dans le département d'obtention de leur bac. Et les étudiants des autres départements d'Ile-de-France mettent, en moyenne, une heure vingt pour se rendre sur leur lieu d'études.

Part des étudiants résidants dans le département d'obtention de leur bac



Source : SISE Inscriptions, UPEM, 2016

Les étudiants étrangers résident moins souvent dans l'académie

Un cinquième des étudiants internationaux résident dans l'Essonne, les Yvelines, les Hauts-de-Seine et le Val-d'Oise (contre 8 % pour les autres). Ils habitent donc moins souvent en Seine-et-Marne (18 % contre 48 %) et plus souvent à Paris (16 % contre 7 %).

Quatre sur dix résident dans un logement personnel (contre 19 %) et près d'un tiers des étudiants sont hébergés par leur réseau familial ou personnel (contre 3 %). Enfin 18 % bénéficient d'un logement étudiant (contre 7 %) et ces logements sont peu souvent situés en Seine-et-Marne (37 %).

Methodologie

Cette étude porte sur les lieux de résidence des étudiants inscrits à l'UPEM à la rentrée universitaire 2015-2016, à partir du fichier SISE inscriptions. Y sont comptabilisés les étudiants ayant acquitté leur inscription, à la date du 15 janvier 2016. Dans la mesure où les étudiants peuvent s'inscrire dans plusieurs formations, seule leur inscription principale est retenue pour éviter les doubles comptes. Le fichier a été complété par les informations contenues dans Apogée, base de données administrative et pédagogique de l'UPEM.

La majorité des formations de l'UPEM sont dispensées sur la cité Descartes, mais l'université propose également des formations à Serris et à Meaux. Ainsi, afin d'analyser la domiciliation et les temps de transports des étudiants, le site d'études de chaque formation est pris en compte.

De plus certaines formations cadrées par des conventions avec des partenaires sont délocalisées. Les étudiants inscrits dans ces formations sont écartés de l'analyse. Il peut s'agir de formations dispensées en province (Sens, Senlis...) ou encore d'étudiants dits « hors site ». Ces derniers sont tous bénéficiaires du partenariat, initié par la région Ile-de-France, ayant pour objectif de permettre à des détenus d'accéder aux études supérieures. Les étudiants « cumulatifs », inscrits parallèlement en CPGE et école d'ingénieur, ne suivent pas d'enseignement dans les locaux de l'université ; ils ont été également retirés de l'analyse.

Au final, cette étude porte sur 9 590 étudiants, soit 84 % des inscrits à l'UPEM.

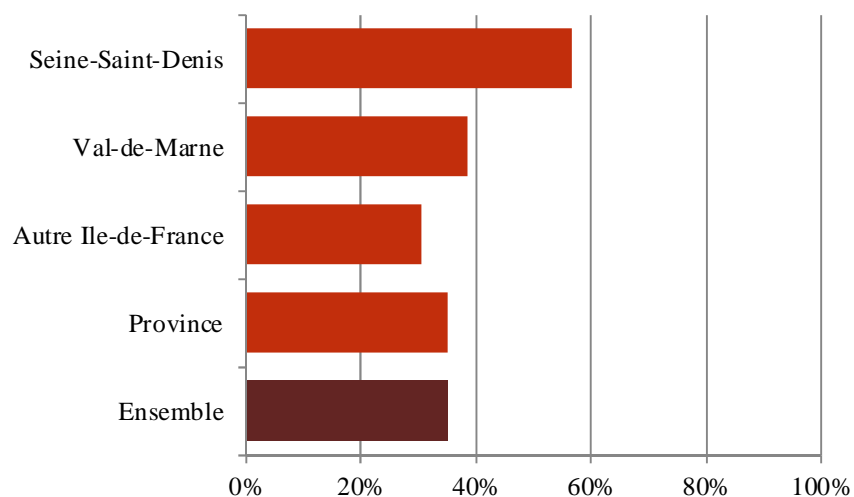
L'attrait pour la Seine-et-Marne varie selon le département du bac

Les étudiants ayant obtenu leur bac en dehors de la Seine-et-Marne ont une plus forte mobilité départementale. En effet, 42 % d'entre eux changent de département, et cette mobilité est d'autant plus importante que le niveau d'études augmente. Et finalement 14 % des étudiants n'ayant pas validé leur bac en Seine-et-Marne, y habitent durant leurs études.

Cependant parmi les étudiants ayant une mobilité au sein de la région Ile-de-France, 35 % sont domiciliés en Seine-et-Marne. Et, quand ils sont mobiles, les bacheliers de Seine-Saint-Denis sont plus d'un sur deux à venir habiter en Seine-et-Marne. Tandis que les bacheliers du Val-de-Marne sont quasi autant à avoir une mobilité vers la Seine-et-Marne (39 %) que vers la Seine-Saint-Denis (37 %). De fait particulièrement mobiles, les bacheliers de province sont plus d'un tiers à venir en Seine-et-Marne, mais ils ont la particularité d'habiter plus fréquemment que les autres à Paris (26 % contre 11 %). Finalement, plus les étudiants ont obtenu leur bac dans un département proche de la Seine-et-Marne plus ils viennent y vivre.

Enfin, de manière générale et quel que soit le département de résidence, les étudiants ayant changé de département ont un temps de transport moindre (45 minutes contre 55 minutes). Et les étudiants ayant eu une mobilité vers la Seine-et-Marne mettent en moyenne 34 minutes quand les autres seine-et-marnais ont un temps de transport moyen de 57 minutes. En effet, 58 % des mobiles vers la Seine-et-Marne résident dans une commune desservie par le RER A, tandis que l'ensemble des étudiants résidants en Seine-et-Marne ne sont que 28 % dans ce cas.

Part des étudiants ayant une mobilité vers la Seine-et-Marne, selon le département du bac



Note de lecture : 57 % des bacheliers de Seine-Saint-Denis, ne résidant plus dans le département d'obtention de leur bac, sont domiciliés en Seine-et-Marne.

Source : SISE Inscriptions, UPEM, 2016

Enfin si les bacheliers seine-et-marnais sont finalement peu mobiles, quand ils changent de département près de sept sur dix se dirigent vers les départements de l'académie de Créteil, et 64 % d'entre eux résident dans un rayon de six kilomètres de l'établissement. Ainsi leur temps de transports moyen est bien moindre que celui des étudiants résidants toujours en Seine-et-Marne (38 minutes contre 56 minutes).

De l'importance de l'offre de formation

On peut supposer que les formations les plus rares et les moins répandues dans la région sont suivies par des étudiants répartis différemment sur le territoire, venant de département plus éloignés. De manière générale, les étudiants de DUT et de licence inscrits dans des formations peu répandues sur la région Ile-de-France résident moins souvent en Seine-et-Marne (40 % contre 62 % pour les formations plus répandues) et moins souvent dans un des départements de l'académie de Créteil. Ils sont plus souvent domiciliés dans des départements plus éloignés : l'Essonne, les Yvelines ou les Hauts-de-Seine (12 % contre 3%), et à Paris (7 % contre 2 %).

Lieu de résidence, du bac et mobilité des étudiants de DUT et licence selon la rareté de la formation

	Part des étudiants résidant :		Part des bacheliers	Part des étudiants
	en Seine-et-Marne	dans l'académie de Créteil	seine-et-marnais	mobiles
Formation rares	40 %	74 %	31 %	26 %
Formation plus répandue	62 %	92 %	58 %	12 %

Source : SISE Inscriptions, UPEM, 2016

A titre d'exemple : les formations de DUT les plus répandues en Ile-de-France (DUT Gestion des entreprises et des administrations ou Techniques de commercialisation) accueillent respectivement 74 % et 70 % d'étudiants seine-et-marnais. En effet, le DUT Technique de commercialisation est proposé par huit établissements de la région, répartis sur quatorze sites d'enseignement. En revanche les formations de DUT de Génie civil – construction durable et de Génie thermique et énergie sont chacune dispensées par trois établissements de la région. Et les étudiants suivants ces formations sont moins fréquemment domiciliés en Seine-et-Marne (respectivement 39 % et 45 %) et bien plus souvent dans d'autres départements de la région.

Moins la formation est répandue sur la région plus elle est convoitée par des étudiants venant de départements plus éloignés. De même, à titre d'exemple, pour les formations de licence : les licences de Langues et cultures étrangères et régionales sont dispensées dans plus de dix établissements en Ile-de-France et accueillent 75 % d'étudiants seine-et-marnais. Tandis que, des licences plus rares, comme les licences : Arts - Etudes cinématographiques et audiovisuelles, Arts - Musique et métiers du son, et Arts - Etudes visuelles, multimédia et arts numériques accueillent 32 % d'étudiants du département contre 68 % pour les autres licences du domaine. En effet un autre établissement de la région propose une offre de formation similaire. Ainsi les étudiants souhaitant intégrer ce type de formation n'ont pas un choix varié quant au lieu d'enseignement et ne peuvent favoriser la proximité.

Aussi, dans le cas de formation rare, la recherche de la proximité est sans doute moins prégnante puisque l'étudiant souhaitant suivre cette formation se voit contraint, du fait de la rareté, de s'éloigner de son domicile ou d'être plus mobile. En effet, 26 % des étudiants suivant une formation plus rare ne résident plus dans le département d'obtention de leur bac contre 12 % pour les étudiants inscrits dans une formation répandue dans la région.

Pour aller plus loin

BARON Myriam, PERRET Cathy

Bacheliers, étudiants et jeunes diplômés : quels systèmes migratoires régionaux ?
L'Espace géographique, vol.35, 44-62, 2006

CHOPLIN Armelle, DELAGE Matthieu

Mobilités et espaces de vie des étudiants de l'Est francilien : des proximités et dépendances à négocier
Cybergeog : European Journal of Geography [En ligne], Espace, Société, Territoire, document 544, mis en ligne le 01 juillet 2011, consulté le 15 octobre 2015. URL : <http://cybergeog.revues.org/23840> ; DOI : 0.4000/cybergeog.23840

GAUSSON Laetitia

D'où viennent les bacheliers 2013 de l'UPEM?
Université Paris-Est Marne-la-Vallée, OFIPE Résultats n°134, mai 2014.

OVE

Enquête conditions de vie des étudiants 2013
Observatoire de la vie étudiante, juillet 2014